

La ville de Gramat et ses environs, autonomes en électricité verte

Après six mois d'exploitation, l'unité de méthanisation de Gramat présente un bilan environnemental, sanitaire et économique positif. Un projet qui fait avancer concrètement la transition écologique du Lot et qui permet de rendre autonome en électricité verte la ville de Gramat et ses environs.

L'intérêt sanitaire de l'unité de méthanisation

La méthanisation est une source d'énergie renouvelable. Elle permet aussi une gestion locale des effluents d'élevage dans le respect des règles de biosécurité, dans une région affectée par la grippe aviaire. En effet, la méthanisation est un procédé biologique naturel qui permet une hygiénisation des effluents d'élevage afin de produire du digestat, un fertilisant naturel, dont l'innocuité est reconnue.

Pour l'unité de Gramat, les résultats des analyses qui ont été réalisées de manière régulière au cours des six premiers mois d'exploitation, confirment **la parfaite innocuité du digestat.**

De plus, depuis sa mise en fonctionnement, l'unité de méthanisation BioQuercy a déjà permis la valorisation de plus de **23 000 tonnes de matières organiques**, sur les 45 000 tonnes prévues par an, provenant notamment d'effluents d'élevages de **29 exploitations agricoles** situées sur le département du Lot.

L'intérêt environnemental de l'unité de méthanisation

Pour mémoire, le projet poursuivait un double objectif environnemental :

- d'une part, la production du biogaz, valorisé sous forme d'électricité verte, par injection dans le réseau public et sous forme de chaleur destinée à l'alimentation de l'entreprise agroalimentaire La Quercynoise, située à proximité immédiate ;
- d'autre part, l'épandage du digestat vient en remplacement des engrais et fertilisants d'origine chimique qui étaient jusque-là épandus par les agriculteurs partenaires du projet.

Cet objectif se traduit concrètement par :

- la substitution **1 030 tonnes d'engrais de synthèse chaque année** ;
- **l'injection d'électricité verte** dans le réseau public, pour une production équivalente à la consommation journalière de l'ensemble des foyers de la commune de Gramat et de ses environs ;
- la couverture en chaleur de **70 % des besoins énergétiques de l'entreprise La Quercynoise** substituant ainsi l'énergie fossile consommée jusqu'alors.

L'intérêt économique pour notre territoire

Il convient de ne pas oublier **l'intérêt économique** d'une telle installation, qui se traduit par une pérennisation des activités agricoles, la création d'emplois, une réduction de la charge liée à l'achat de fertilisants agricoles pour les agriculteurs intégrés au plan d'épandage, une réduction du coût du chauffage pour l'entreprise locale La Quercynoise, une baisse du coût de traitement des sous-produits des industries agro-alimentaires.

La légalité et l'intérêt de BioQuercy confirmés par la justice.

Comme nombre de projets de production d'énergies vertes, l'unité de Gramat a malheureusement fait l'objet de recours et de fausses informations de la part d'opposants. Un recours en référé a été déposé par des opposants pour bloquer les travaux : il a été rejeté sans ambiguïté par le Tribunal administratif de Toulouse puis par le Conseil d'Etat. (décision du 11 avril 2018, n°412773)

L'intérêt sanitaire et environnemental « certain » de l'unité de méthanisation de Gramat a été expressément reconnu et confirmé par le juge des référés du Tribunal administratif de Toulouse puis par le Conseil d'Etat.

Pour **Fabien Haas**, représentant de la société BioQuercy, « cette unité de méthanisation est une avancée concrète pour la transition écologique du territoire du Lot ». Fabien Haas ajoute : « L'intérêt sanitaire, environnemental et économique de l'unité de méthanisation de Gramat est démontré, six mois après le début d'exploitation. Sa parfaite légalité a été confirmée par le juge administratif à deux reprises. Conformément à notre engagement de départ, nous continuerons à faire à jouer la carte de la transparence et de la concertation. »

